

La mise à jour périodique à Boiley-Magnoux, Oppens, Orzens et Donneloye (Gossens)

Contexte

La mise à jour périodique (MPD) est un processus de mise à jour du plan cadastral indépendant du changement de l'état de droit relatif à la parcelle. Elle est destinée à maintenir une donnée de base conforme à l'état des lieux.

Sur les communes de Boiley-Magnoux, Oppens, Orzens et sur deux plans cadastraux de Donneloye, une mise à jour périodique a été réalisée au cours du second semestre de 2017. Les plans objets de la présente MPD ont été établis dans les années 80.

Cette MPD, fixée dans la planification stratégique avec la Confédération, est pilotée par l'Office de l'information sur le territoire (OIT). Elle se fait avec la collaboration de la Direction générale de l'environnement-Forêt (DGE-Forêt) et de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV).

Eléments actualisés

La MPD consiste à mettre à jour les plans cadastraux en matière de "couverture du sol" (CS) et "objets divers" (OD), en se servant de la méthode déjà utilisée dans les précédents projets de MPD en région d'estivage et de SAU sur plus de 130'000 ha.

La couverture du sol contient les éléments naturels et artificiels qui composent la surface du sol, entre autres, les limites de forêts et de surfaces exploitées, les routes et chemins, les surfaces aménagées avec des matériaux rapportés...

Les objets divers constituent un complément d'information de la CS, ils sont représentés par un point, une ligne ou une surface : cela concerne les rus, les murs, les escaliers, les sentiers....

Procédure de la mise à jour

La MPD a été réalisée par des bureaux de spécialistes en mensuration sur la base des données numériques existantes tels que les orthophotos, la carte nationale, la reconnaissance automatique des limites de forêts (RALF). Ces données existantes ont été complétées par une orthophoto spécialement réalisée pour cette MPD dans les zones où la précision demandée l'exigeait. Les lisières légalisées ou constatées, de la compétence de la DGE-Forêt, sont intégrées à cette mise à jour.

L'actualisation du plan cadastral effectuée par le mandataire a été validée par l'OIT, la DGAV et la DGE-Forêt. Les préposés agricoles des communes concernées ont participé à cette validation. La base de données cadastrale officielle (BDCO) a ensuite été actualisée, puis les nouvelles surfaces de nature ont été inscrites au Registre foncier.

Consultation

Le nouvel état du plan cadastral relatif au périmètre précisé peut désormais être consulté sur le guichet cartographique cantonal dont l'adresse est

www.geo.vd.ch

en choisissant le thème 'Mensuration cadastrale', puis en sélectionnant 'Couverture du sol'.

Du 15 août 2018 au 15 septembre 2018, les intéressés ont la possibilité de faire des observations s'ils constatent une différence de CS ou d'OD entre le plan cadastral et l'état actuel des lieux. Pour cela, ils doivent adresser une lettre recommandée à l'Office de l'information sur le territoire, avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne, dans le délai ci-dessus indiqué.

Après analyse des observations, les corrections justifiées sont effectuées sans frais pour les propriétaires.

Chancellerie d'Etat
Fax direct 021/316.40.33



Feuille des avis Officiels
du Canton de Vaud

Nouvelle commande

Date(s) de parution:

Correction(s)

mardi 7 août 2018
(délai jeudi 16h30)

Annulation

vendredi
(délai mardi 16h30)

Texte de l'avis:

Consultation publique
COMMUNES DE BIOLEY-MAGNOUX, OPPENS, ORZENS ET
DONNELOYE

Dans le cadre du projet de mise à jour périodique de la mensuration officielle, l'Office de l'information sur le territoire met en consultation publique,

du 15 août au 15 septembre 2018,
la mise à jour des natures inscrites au cadastre
des communes de Bioley-Magnoux, Oppens, Orzens et Donneloye.

Les données relatives au nouvel état sont disponibles sur Internet et peuvent être consultées à l'aide du guichet cartographique cantonal www.geo.vd.ch

Les intéressés ont la possibilité d'adresser leurs observations par lettre recommandée à l'Office de l'information sur le territoire, avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne, dans le délai de consultation.

Le Géomètre cantonal

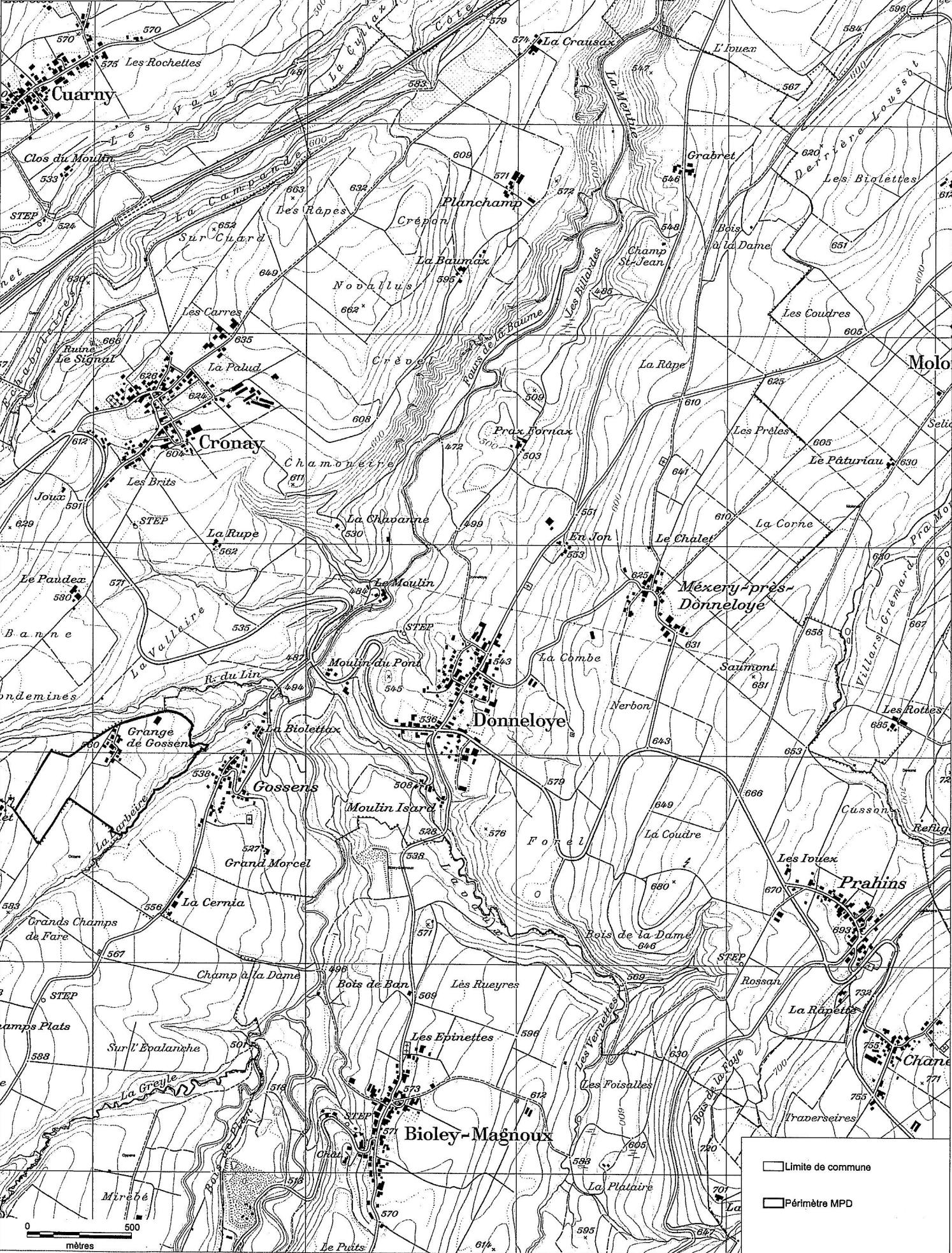
Office de l'information sur le territoire, le 18 juillet 2018
Personne responsable: Josette Niggeler

No de tél.: 021 316 24 54

Office de l'Information
sur le territoire

Mise à jour périodique en plaine
Commune de Donneloye

Sources: Office fédéral de topographie
et Géoservices du TSL de veud
Tg - AN, le 16 juillet 2018



□ Limite de commune

▭ Périmètre MPD